

| | | |
|---|---|---|
|  | Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com | DEPARTEMENT DE LA MARNE |
| | | ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE |

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h32.

En présence de

Mme Antonia PAQUOLA, Maire, Mmes Odile GILLET, Caroline METZGER, Laureen SEVILLIA, Lydie THIÉBAULT, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Sébastien DELANERY, Jean-Michel GILLET, François LEBÈGUE, Jean-François PIET.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Mme le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Plusieurs conseillers n'ayant pas vu le compte-rendu du conseil joint à l'envoi de la convocation, l'approbation du compte-rendu est reportée au Conseil municipal suivant.

Mme le Maire donne lecture du message de l'association des Maires de France suite à l'assassinat du professeur Samuel PATI, s'ensuit une minute de silence. En hommage, le drapeau sera mis en berne mercredi 21 octobre 2020.

DÉLIBÉRATION TRAVAUX RUE DU CHEF DES BOIS

Mme le Maire explique à l'assemblée qu'elle a contacté le SIEM afin de savoir s'il était possible de changer la date des travaux par rapport à la délibération prise lors du précédent mandat. M. HAGRY qui s'occupe de ce secteur, a répondu qu'il était tout à fait possible de prendre une nouvelle délibération qui annulera la première envoyée. M. Florian FRANCOIS contactera M. HAGRY pour une réunion préalable. La commission sera avertie dès que la date sera fixée.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 11 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

RETOUR COMMISSIONS

Les informations concernant les diverses commissions qui ont eu lieu sont données à l'assemblée :

- Commission travaux :

Le feuillet des travaux envisagés sur les 3 années à venir a été renvoyé à la communauté de communes.

- Voiries : la rue du chef des bois + pansements

- Eaux pluviales : un maximum de CC1 seront posés lors de futurs travaux.

- Emplacement des bâches incendie, une première tranche doit arriver. M. Gilles BEAULANDE précise qu'il y en aura une sur la pointe enherbée à l'entrée du village (carrefour RD931 x RD19) qui se trouve être le point le plus éloigné.

- Eau potable : Le problème du diamètre des canalisations dans la grande rue a été évoqué par rapport à la construction de nouvelles maisons.

- Assainissement : à jour.

- Rivière : l'entretien est en cours de réalisation.

- École : Isolation à faire.
- Église : Rampe d'accessibilité à poser.
- Économie : Avenir du Chouchou à voir.

Mme Odile GILLET demande si seule la Communauté de Communes est en charge du développement économique ?

Mme le Maire répond que non, si quelqu'un a connaissance de personnes intéressées, il faut faire remonter les informations.

M. Sébastien DELANERY précise que le prix de vente ou de location ne correspond pas à l'état des bâtiments et qu'il est donc difficile de trouver preneur.

M. Jean-Michel GILLET indique qu'il faudrait demander la pose d'une bouche incendie en bas de la rue du château d'eau en même temps que les travaux de la route. M. Gilles BEAULANDE ajoute que cela économiserai une bâche au cœur du village. Il ajoute également que l'école était prévue pour 20 ans, qu'elle en a 35 aujourd'hui et qu'il n'est peut-être pas judicieux de faire ces travaux d'isolation. Cependant, si c'est possible, c'est bien.

Mme le Maire indique qu'il faut reprogrammer une réunion pour les travaux qu'on souhaite faire : local à vélo de l'école maternelle, le calvaire, la mise en accessibilité de la mairie ainsi que la signalétique piétons.

Commission communication :

Mme Lydie THIÉBAULT fait part à l'assemblée que la une du bulletin restera à l'identique et que la demande des articles des associations a été faite. Mme Laureen SEVILLIA se charge de la mise à jour du site de la commune, en ce qui concerne la page Facebook, elle se fera aider par M. JEAN-BAPTISTE suite au problème de connexion.

- Projet : Mme Lydie THIÉBAULT propose au Conseil Municipal un projet de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.

L'ensemble des membres du Conseil est d'accord, des devis vont être demandés.

CCAS : Mme le Maire donne la parole à M. François LEBEGUE qui rend compte des sujets abordés lors de la réunion. M. François LEBEGUE explique que les membres de la commission ont essayer de déterminer les besoins des familles avec des priorités, : enfance, petite enfance. Comment le CIAS peut servir au CCAS de la commune. Il indique qu'un diagnostic a été fait sur le territoire : logement, handicap, mobilité, enfance, tout ce qui touche au plus près du quotidien des habitants. L'enfance et la petite enfance sont les sujets émergents, il faut affiner la réflexion et travailler avec le CIAS. Il existe peu d'assistantes maternelles sur les 3 communes du regroupement scolaire, une réflexion avec la CAF sur une convention territoriale globale au niveau enfance et petite enfance était programmée initialement fin 2020 mais elle a été reportée. M. François LEBEGUE précise que seule la commune ne pourra engager de gros changements mais pourra réaliser des actions individuelles et ponctuelles.

Mme Odile GILLET demande le nombre d'assistantes maternelles.

Mme Le Maire indique qu'il y en a 3 à St Hilaire, 2 à Souain mais qu'il n'y en a pas à Jonchery.

M. François LEBEGUE ajoute que les actions suivantes ont été menées sur l'année : commande de fuel groupée, « repasse ton code » ainsi que d'autres actions, peu nombreuses mais qui ont le mérite d'exister.

M. François LEBEGUE rappelle que le budget du CCCAS est basé sur 1€/habitant mais qu'il est ajustable en cours d'année si besoin.

La dernière commande groupée de fuel a été annulée en raison du manque de demandes. Une demande d'action sur la prévention routière avait été demandée mais annulée en raison de la crise sanitaire.

Point COVID19 : à partir de la liste des personnes fragiles, il faudrait appeler afin de connaître leurs besoins. M. François LEBEGUE précise qu'il y a peu de personnes complètement isolées sur la commune, elles ont toutes un contact avec de la famille sur place ou un voisin.

Mme Lydie THIÉBAULT rappelle que sur la dernière feuille d'infos distribuée, la commune avait proposé que les personnes ayant besoin d'aide se fasse connaître en mairie, sans retour à ce jour.

M. François LEBEGUE indique que le CCAS a décidé de communiquer sur la sécurité au sein de la commune (vitesse excessive dans les rues du village, trottoirs encombrés par des voitures garées, haies envahissantes) une fiche sera établie.

Mme Caroline METZGER demande s'il serait possible de faire une commande groupée sur les pellets comme avec le fuel. Mme Lydie THIÉBAULT répond que c'est bien sûr tout à fait possible. Mme le Maire dit qu'effectivement cela peut être proposé aux habitants.

Cimetière : M. Jean-Michel GILLET indique que la commission cimetière proposera un projet pour finir le jardin du souvenir au prochain conseil municipal.

POINTS DIVERS

- Transports scolaires :

Mme le Maire indique qu'une première réunion est programmée afin de trouver des alternatives à la suppression du bus scolaire le midi. Ensuite des réunions de travail seront mises en place avec les personnes intéressées et les 3 maires du regroupement scolaire.

Mme Odile GILLET demande si c'est une décision imposée à toutes les communes ; Mme le Maire répond que oui, le bus appartenant à la Communauté de communes qui sous-traite pour la région est vieillissant, il y a beaucoup de maintenance à effectuer sur celui-ci.

Les maires des communes ayant une école se réuniront à Suippes, avec le maire de Suippes, pour d'une part connaître les écoles et échanger sur les différents problèmes.

Agent technique :

Mme le Maire indique à l'assemblée que M. Willy BEGUE a été reconnu travailleur handicapé. Selon le diagnostic de l'ergonome, le matériel acquis il y a un an n'est plus utilisable pour lui et doit être changé. Celui-ci sera revendu et remplacé par du matériel adapté au handicap de M. BEGUE.

M. Pascal APPERT demande qui va choisir le matériel ? Mme le Maire répond qu'il sera choisi par les conseillers de St Hilaire et Jonchery, M. BEGUE et l'ergothérapeute afin de valider le matériel.

Don :

Mme Lydie THIÉBAULT explique à l'assemblée que la cuve à eau qui sert à l'arrosage des massifs de la commune avait été mise à la disposition de l'agent technique commun par M. Jean-Claude DOYEN alors Maire de la commune de Jonchery sur Suippe. Mme Lydie THIÉBAULT, désormais propriétaire de la cuve à eau propose de faire don aux communes de Jonchery et St Hilaire de la cuve à eau.

L'ensemble du Conseil municipal accepte ce don.

Mme le Maire ajoute qu'il faudra changer l'attache afin qu'elle puisse être tractée par n'importe quel véhicule.

Rivière :

Mme Lydie THIÉBAULT indique que les travaux ont commencé, la réunion a été décalée, les intervenants et propriétaires riverains ont été prévenus.

Travaux rue Canart :

Mme le Maire explique à l'assemblée que les travaux rue Canart pour l'installation de panneaux photovoltaïques durent plus longtemps que prévu. Il faut attendre la fin des livraisons de palox de pommes de terre dans cette rue afin qu'Enedis puisse refaire correctement la sous-couche béton ainsi que la couche de finition. M. Florian FRANCOIS de la Communauté de Communes s'est déplacé afin de voir avec l'entreprise les points à remettre en état.

Travaux rue Desclaude :

M. Sébastien DELANERY précise que dès le départ il était prévu qu'il n'y aurait pas une grosse couche de béton sous la couche d'enrobé, le camion de ramassage des ordures ménagères ne passera donc plus dans cette rue afin qu'elle reste en bon état le plus longtemps possible.

SUBVENTION COMMUNES SINISTRÉES - INONDATIONS

M. Pascal APPERT rappelle qu'au précédent mandat, la commune avait versé une subvention exceptionnelle aux communes sinistrées dans l'Aude et propose de renouveler l'action solidaire pour les communes sinistrées des Alpes-Maritimes, à hauteur d'1€ / habitant.

Mme le Maire indique que l'association des maires de France propose le versement des aides sur un compte dédié, géré par l'association.

Après en avoir délibéré, Madame le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 11 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire indique qu'elle souhaite que les contrats de maintenance des photocopieurs soient revus, les photocopieurs sont vieillissants, il n'y a pas de copies couleur mais pas d'intervention de dépannage pour l'instant.

Une étude est à mener afin d'établir les besoins réels des écoles et de la mairie, la société Kodex sera contactée rapidement.

M. Pascal APPERT demande comment va se passer la cérémonie du 11 novembre ?

Mme le Maire répond que pour l'instant nous n'avons pas d'informations sur le déroulement mais que ce sera vraisemblablement comme pour le 8 mai, sans public.

Mme le Maire demande si la commune relance la commande groupée de sapins ?

Mme Laureen SEVILLIA demande si cela représente beaucoup de commandes ?

Mme Lydie THIÉBAULT répond que cela représente une trentaine de sapins. L'assemblée est d'accord pour renouveler la commande groupée, Mme Lydie THIÉBAULT indique que le bon de commande sera joint à la prochaine feuille d'info.

Mme le Maire demande si les conseillers sont d'accord pour fixer une date pour installer les décorations de Noël ? Après un tour de table, la date est fixée au 28/11/20.

M. François LEBEGUE demande si la population est invitée à se joindre aux conseillers ? Mme le Maire indique que l'appel aux bénévoles sera fait sur la feuille d'info.

Mme le Maire demande si tout le monde est d'accord pour continuer les colis aux personnes de plus de 75 ans avec des produits locaux ?

M. Jean-François PIET demande combien de colis cela représente ? Mme le Maire dit qu'il y a environ 25 colis entre 25 et 30 €/personne.

Une fois les colis terminés, chaque conseiller effectue la livraison de 3 colis.

Problème eau : L'entreprise SAUR intervient pour régler le problème rapidement.

Pont Bouvet : M. Sébastien DELANERY explique aux conseillers municipaux que des inspecteurs de l'environnement de l'office français pour la biodiversité ont constaté que des tôles de la berge avaient commencé à être enlevées alors qu'il est interdit de modifier les berges.

Le propriétaire a été prévenu et va remettre la berge en état suivant les préconisations de l'office français pour la biodiversité.

Fin du Conseil Municipal à 22H25.

Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 7 décembre 2020.

